



SCHEMA CYCLABLE ET PIETON D'AGGLOMERATION SUR LE TERRITOIRE DU SMT ARTOIS-GOHELLE



ANALYSE DES CHEMINEMENTS PIETONS AUTOUR DES POLES SUPRA-COMMUNAUTAIRES

DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS

Grille de contrôles et de versions du document

V2	19/07/2012	Complément pôle Loisinord	C. Chaumeret	C. Chaumeret	C. Dubyk
V1.1	19/06/2012	Corrections orthographiques	C. Chaumeret	C. Chaumeret	
V1	14/05/2012	Première version	C. Chaumeret	C. Chaumeret	C. Dubyk
Indice	Date	Commentaires	Réalisé par	Vérifié par	Validé par



Sommaire

1	Introduction	5
1.1	Objectifs	5
1.2	Principes de l'analyse	5
1.3	Les sites retenus	7
2	Les synthèses par site	7
	<i>Parc de loisir Calonnix (Calonne-Ricouart)</i>	8
	<i>Parc de loisir Loisinord (Noeux-les-Mines)</i>	10
	<i>Parc d'Olhain (Fresnicourt le Dolmen – Maisnil-les-Ruitz)</i>	12
	<i>Mémorial de Vimy (Vimy)</i>	14
	<i>Notre Dame de Lorette (Ablain-St-Nazaire)</i>	16
	<i>Stade couvert régional (Liévin)</i>	18
	<i>Stade vélodrome (Lens)</i>	20
	<i>Stade Bollaert (Lens)</i>	22
	<i>Projet Louvre-Lens (Lens)</i>	22
	<i>Parc de loisir La Glissoire (Avion)</i>	23
	<i>Centre technique RCL La Gaïette (Avion)</i>	25
	<i>Parc des îles (Hénin-Beaumont)</i>	26
	<i>Fosse 9-9bis (Oignies)</i>	28

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Les sections

1- Repérage
Côté gauche
Numéro de photo début : 57
Numéro de photo fin: 59
2- Cheminement
Type de cheminement
(chemin, trottoir, route) : Trottoir >1m40
nombreux obstacles fixes
Revêtement : pavés
Jalonnement vers le site concerné : NON

Pôle desservi : Calonnix
Commune : Calonne-Ricouart
Rue : Rue André Mancey

1- Repérage
Côté droit
Numéro de photo début : 56
Numéro de photo fin: 58
2- Cheminement
Type de cheminement
(chemin, trottoir, route) : Trottoir >1m40
nombreux obstacles fixes, stationnement gênant
Revêtement : pavés
Jalonnement vers le site concerné : NON

3- Analyse des dysfonctionnements

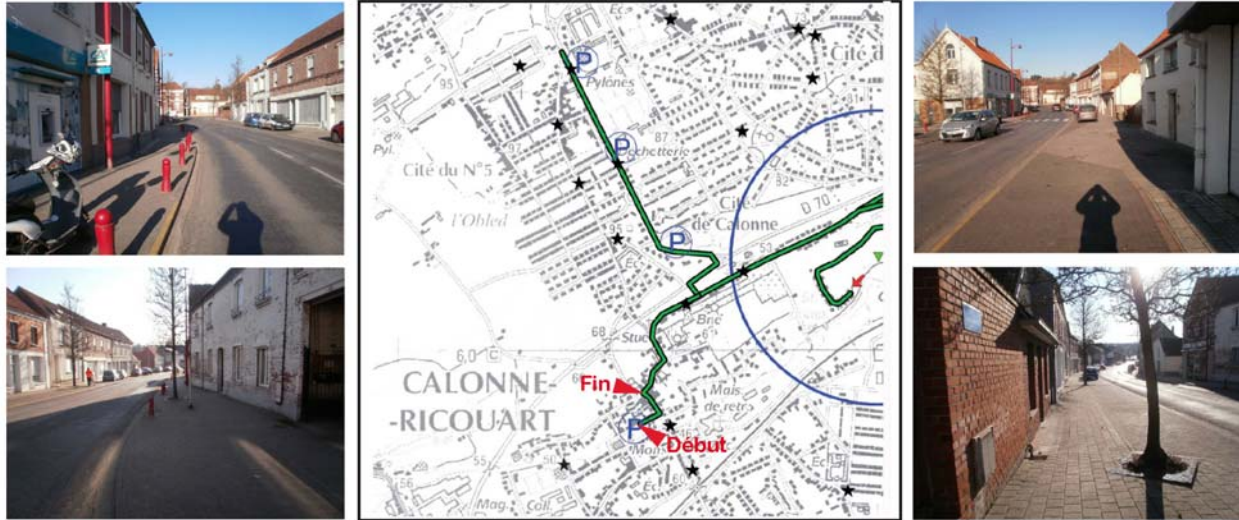


Illustration 1 : Fiche terrain « Section »

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

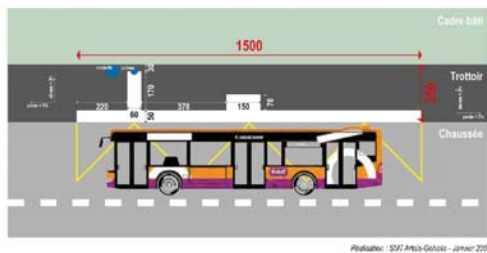
Les arrêts de transport en commun

1- Repérage
Pôle desservi : Calonnix
Rue : Rue Auguste Delattre
Commune : Calonne-Ricouart
Numéro de l'arrêt : Delattre
Ligne(s) : n°14 Cauchy
n°40 Lillers
Numéro de photo : 70

2- Configuration

Aménagement d'un quai bus accessible
Configuration : arrêt en ligne
Mobiliers : poteau côté cadre bâti

Hauteur du quai : 20 centimètres
Mobilier : poteau SMT type guirto
Charnement : devant le mobilier uniquement
Protections : placards indicatifs
Côté en carrelage



3- Contrôle

Présence d'une traversée piétonne à moins de 50 m de l'arrêt : OUI
Numéro de l'arrêt et numéro de ligne visibles : OUI
Présence de jalonnement piéton à proximité : NON

Illustration 2 : Fiche terrain « Arrêt de transport en commun »

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Les traversées

1- Repérage
Pôle desservi : Calonnix
Commune : Calonne-Ricouart
Rue et numéro : Rue Auguste Delattre en face du n°81
Numéro de photo : 74

2- Configuration

Etat du marquage : INEXISTANT
Présence d'une bande d'éveil à la vigilance de chaque côté : NON
Présence d'un abaissé de trottoir de chaque côté : NON
Débouchée praticable : NON
Traversée à feux : NON
Nombre de voies à franchir : 2



Illustration 3 : Fiche terrain « Traversée »

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Les poches de stationnement

1- Repérage
Pôle desservi : Calonnix
Commune : Calonne-Ricouart
Rue : Rue du Mont Saint-Eloi
Numéro de photo : 83
Nom du parking : Place de la Paix
Nombre de places :
dont Nombres de places réservées : 0
Type de stationnement : GRATUIT
NON LIMITE



2- Jalonnement

Depuis le parking :
Jalonnement piéton à proximité du parking : OUI
Si OUI vers quels équipements : Parc Calonnix
Depuis les différents équipements :
Jalonnement piéton indiquant le parking depuis le pôle : NON



Illustration 4 : Fiche terrain « Poche de stationnement »

1 INTRODUCTION

Le schéma piéton du SMT Artois-Gohelle est basé sur deux éléments complémentaires :

- D'une part une boîte à outils des aménagements piétons utilisable sur l'ensemble des aménagements en faveur des piétons sur le territoire. Elle est plus particulièrement applicable aux pôles identifiés comme prioritaires que sont les établissements scolaires du premier degré et les arrêts de transport en commun (y compris les gares) ;
- D'autre part une analyse détaillée des cheminements piétons en accès aux pôles supra-communautaires.

Le présent rapport présente les enjeux et conclusions de cette analyse pour les pôles supra-communautaires.

1.1 Objectifs

Pour le traitement des pôles supra-communautaires, destinés à accueillir un nombre important de personnes, qu'ils soient locaux ou extérieurs au territoire, il nous a paru judicieux d'analyser plus finement pour chaque site le fonctionnement et les dysfonctionnements des cheminements piétons en accès au site.

Cet état des lieux et les préconisations ne se substituent pas à un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics qui devra plus précisément relever la conformité des aménagements à la réglementation relative aux personnes à mobilité réduite (cf. réglementation dans la boîte à outils des aménagements piétons). En effet, l'ensemble des obstacles et contraintes spécifiques aux PMR n'ont pas été relevés (contrastes visuels, pentes et dévers, ressauts...).

1.2 Principes de l'analyse

Comme pour les cycles, il a été retenu la logique d'itinéraire de pôle à pôle.

Des itinéraires prioritaires à aménager ont été définis entre le pôle supra-communautaire et :

- les centres urbains de l'aire de chalandise (2km),
- les parkings de l'aire de chalandise (2km),
- les arrêts TC de desserte du pôle

L'ensemble de ces itinéraires ont fait l'objet d'un diagnostic terrain avec des fiches relevant les points suivants :

- Pour les sections (les côtés ont été relevés)
 - o Praticabilité : type de cheminement, revêtement
 - o Contraintes géométriques : largeur, pente
 - o Obstacles : nombreux ou gênants, fixes ou temporaires
 - o Jalonnement : pour piéton ou voiture vers le pôle considéré
- Pour les traversées (dans la continuité de l'itinéraire) :
 - o Sécurité : présence de marquage, d'îlot si la largeur est importante
 - o Accessibilité : présence d'abaissée de trottoir, de bandes d'éveil de la vigilance
- Pour les arrêts de transport en commun (à proximité du pôle repéré) :
 - o Sécurité : présence de passage piéton à proximité, information aux voyageurs (ligne, horaires...)
 - o Accessibilité : conformité de l'arrêt à la charte d'accessibilité du SMT Artois-Gohelle
- Pour les poches de stationnement (à proximité du pôle repéré) :
 - o Nombre de place si indiqué, nombre de places GIG/GIC
 - o Présence de jalonnement vers et depuis le pôle repéré

Des exemples de ces fiches sont visibles dans les illustrations ci-contre et l'ensemble des fiches pour les 13 pôles sont regroupées dans un dossier annexe du présent document.

Chaque site fait ensuite l'objet d'une synthèse des dysfonctionnements relevés et de préconisations d'aménagement sous la forme d'une carte. Il conviendra bien sûr d'adapter les propositions aux contraintes du terrain et des communes, le plus souvent maître d'ouvrage des aménagements.

Le relevé des dysfonctionnements sur les itinéraires se fait à partir des critères suivants :

- 3 couleurs sont utilisées pour représenter l'état du cheminement :
 - o Rouge : mauvais
 - o Jaune : moyen
 - o Vert : bon

Type d'aménagement	critère noté	Mauvais / à sécuriser si :	Moyen / à rendre accessible aux PMR si :	Correct si :	Préconisations
Section	praticabilité	route ou accotement enherbé	accotement en schiste ou revêtu ou trottoir/chemin en schiste	trottoir/chemin en pavé ou enrobé	créer un cheminement praticable (trottoir, chemin)
	contrainte géométrique	praticabilité mauvaise ou [largeur < 1,40m et pente forte]	[largeur < 1,40m et pente faible] ou [largeur > 1,40m et pente forte]	largeur > 1,40m et pente faible	élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
	obstacles	nombreux et gênants	peu nombreux ou peu gênants	aucun ou pas gênants	déplacer ou supprimer les obstacles permanents, contrôle du stationnement, des occupations temporaires
	jalonnement	aucun	pour voiture	pour piétons	créer du jalonnement vers le pôle
Traversée		marquage en mauvais état ou débouché impraticable ou pas d'îlot et nombre de voies supérieur à 3	pas de bande d'éveil de la vigilance ou pas d'abaissé de trottoir	dans les autres cas	matérialiser la traversée, créer un îlot, rendre la traversée accessible
Arrêt de TC		pas de traversée piétonne à proximité ou pas d'information aux voyageurs (n° ligne, horaires)	pas de quai surélevé ou trottoir inférieur à 1,40m	dans les autres cas	sécuriser les traversées, rendre lisible les informations, rendre accessible l'arrêt

Pour la synthèse sur les sections, les couleurs utilisées sont :

- Vert pour les camemberts suivants :



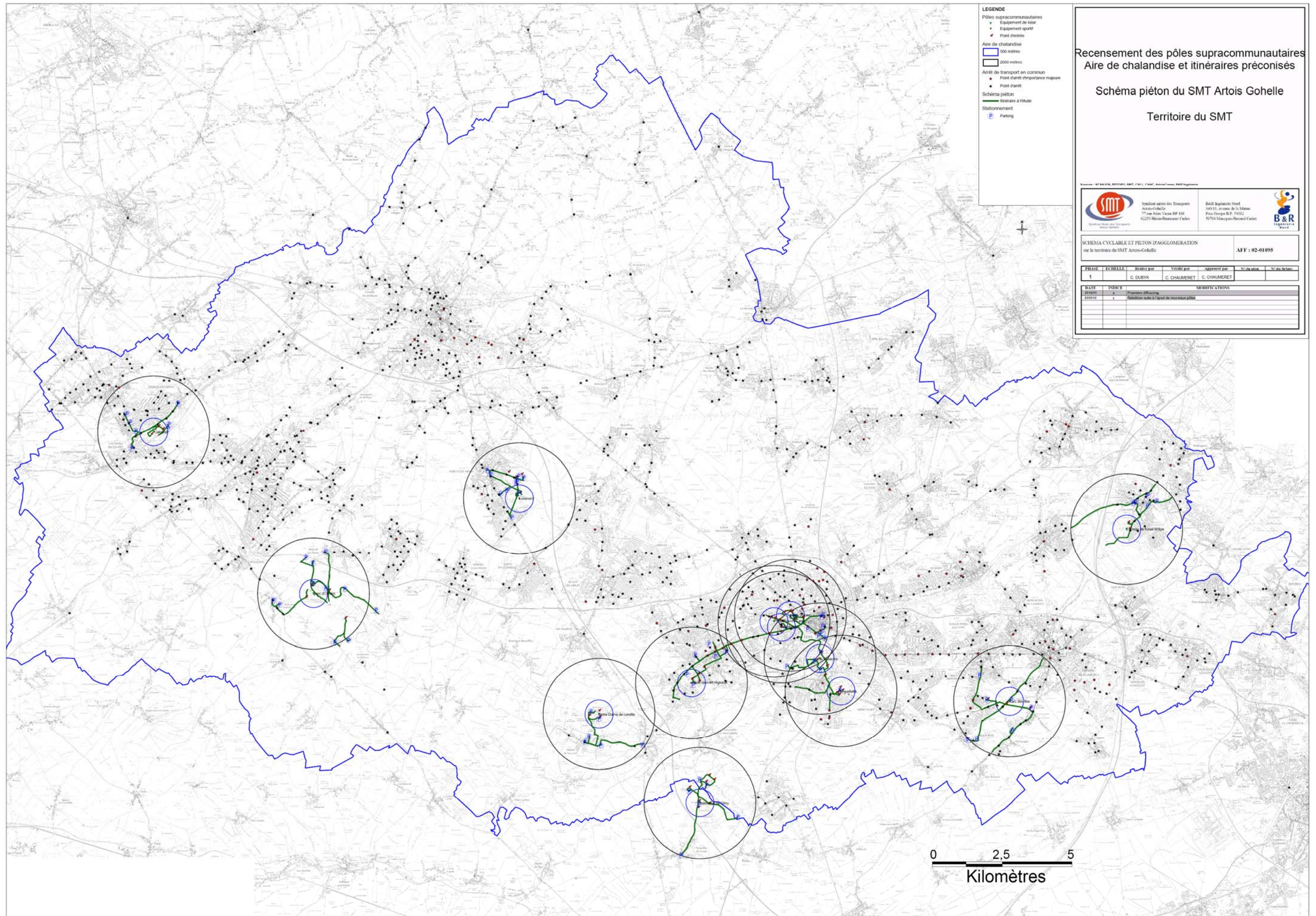
- Jaune pour les camemberts suivants :



- Rouge pour les camemberts suivants :



(L'ordre des couleurs n'a pas d'importance)



LEGENDE

- Pôles supra-communautaires
 - Equipped de loisir
 - Equipped sportif
 - Point d'arrêt
- Aire de chalandise
 - 100 mètres
 - 2000 mètres
- Arrêt de transport en commun
 - Point d'arrêt d'importance majeure
 - Point d'arrêt
- Schéma piéton
 - Itinéraire à l'étude
- Stationnement
 - Parking

Recensement des pôles supra-communautaires
Aire de chalandise et itinéraires préconisés

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle
Territoire du SMT

SYNDICAT MIXTE DES TERRITOIRES ARTOIS-GOHELLE
17 rue Jules Verne BP 100
42251 Neuville-sur-Croix

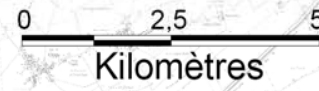
B&R Ingénierie Nord
14911, avenue de la Mairie
F-59102
M/101 Marquion/Beuvry-Croix

SCHÉMA CYCLABLE ET PIÉTON D'AGGLOMÉRATION
sur le territoire du SMT Artois-Gohelle

AFF : 02-01095

PHASE	ECHELLE	Realisé par	Validé par	Approuvé par	N° de plan	N° de feuille
1		C. DUBOIS	C. CHAUMERET	C. CHAUMERET		

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
08/04/11	1	Préparation définitive
23/07/12	2	Relecture finale à l'appui de la consultation publique



1.3 Les sites retenus

Les pôles définis comme supra-communautaires (cf. Diagnostic validé en comité technique et en comité syndical) ont été retenus pour faire l'objet de préconisations précises. Suite à la demande du groupe de travail, 2 sites supplémentaires ont été ajoutés à la liste :

- Parc de loisir Calonnix (Calonne-Ricouart)
- Parc de loisir La Glissoire (Avion)
- Mémorial de Vimy (Vimy)
- Parc d'Olhain (Fresnicourt le Dolmen – Maisnil-les-Ruitz)
- Notre Dame de Lorette (Ablain-St-Nazaire)
- Projet Louvre-Lens (Lens)
- Stade couvert régional (Liévin)
- Centre technique RCL La Gaïette (Avion)
- Stade Bollaert (Lens)
- Stade vélodrome (Lens)
- Parc de loisir Loisinord (Noeux-les-Mines)

- Fosse 9-9bis (Oignies)
- Parc des îles (Hénin-Beaumont)

Les emplacements des sites avec les aires de chalandises et les itinéraires retenus sont visibles sur la carte ci-contre et plus précisément dans la partie suivante (synthèses par site).

2 LES SYNTHÈSES PAR SITE

La partie suivante présente les cartes des itinéraires retenus et la synthèse des dysfonctionnements et préconisations pour l'ensemble des sites.

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Calonnix

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

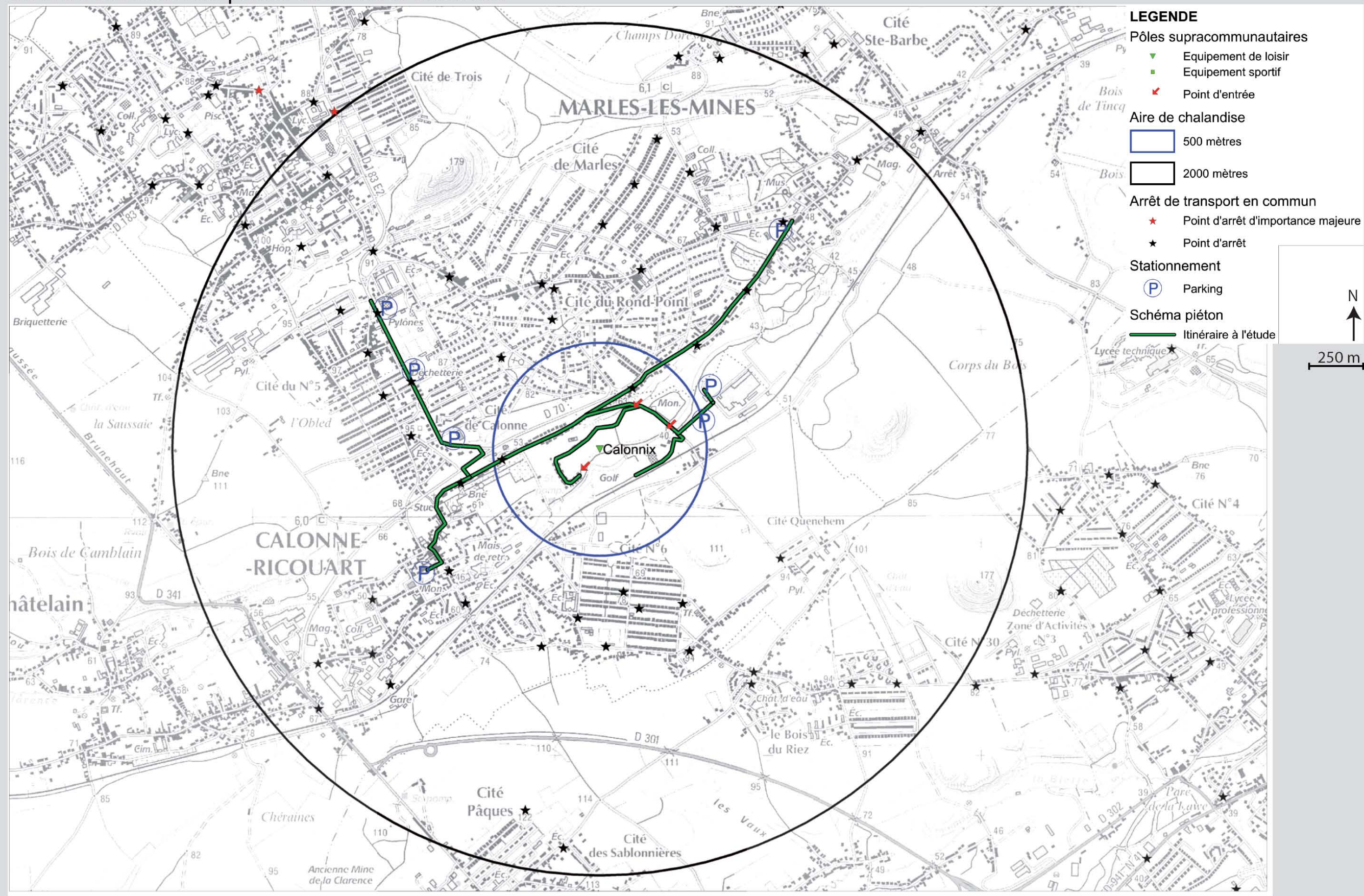
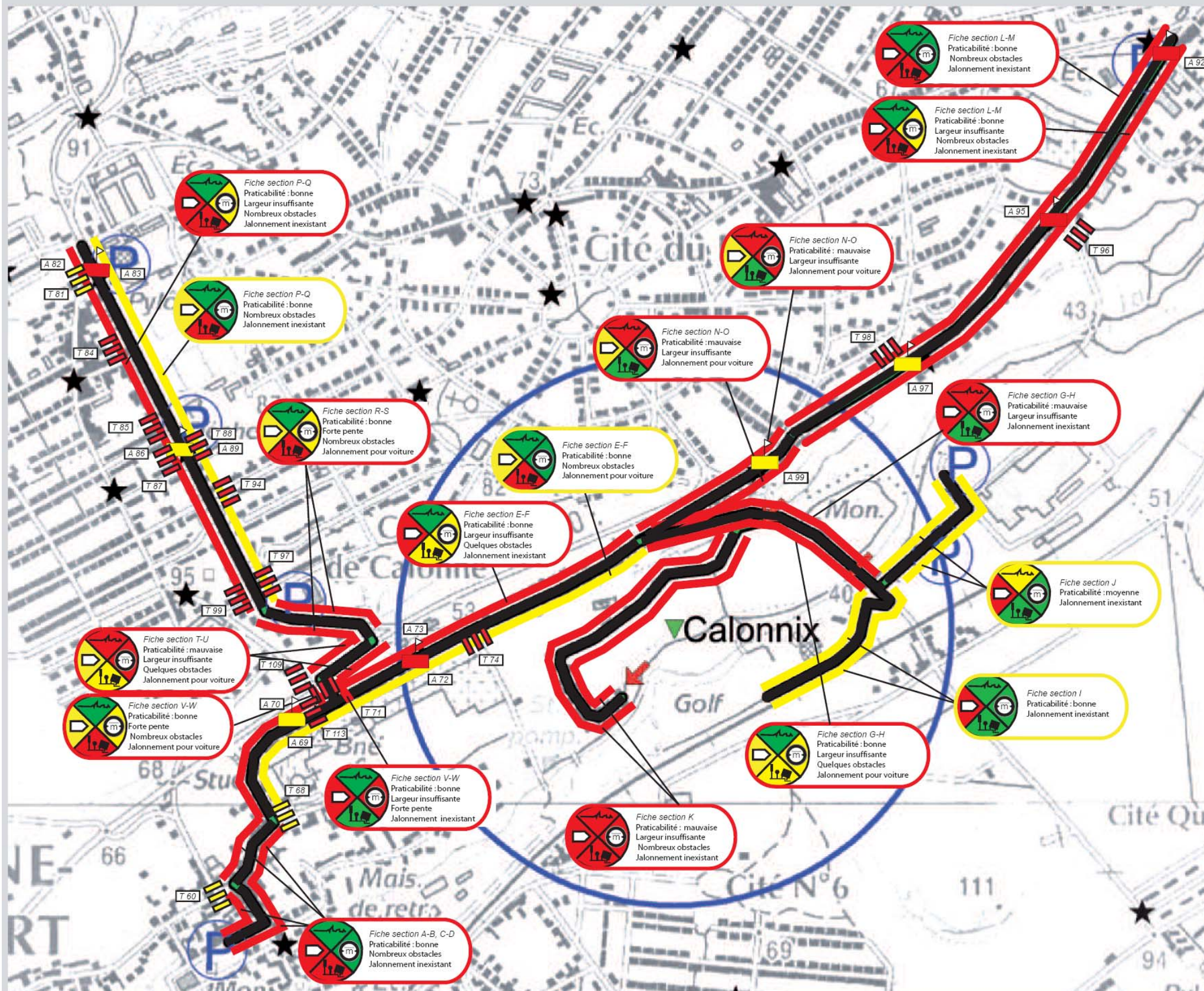


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site de Calonnix



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)

Cheminement praticable
 Cheminement moyen : revêtement à changer
 Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton

Largeur suffisante et faible pente
 Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
 Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)

Pas d'obstacles ou non gênants
 Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
 Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires

Jalonnement piéton existant vers le site
 Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
 Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Loisinord

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

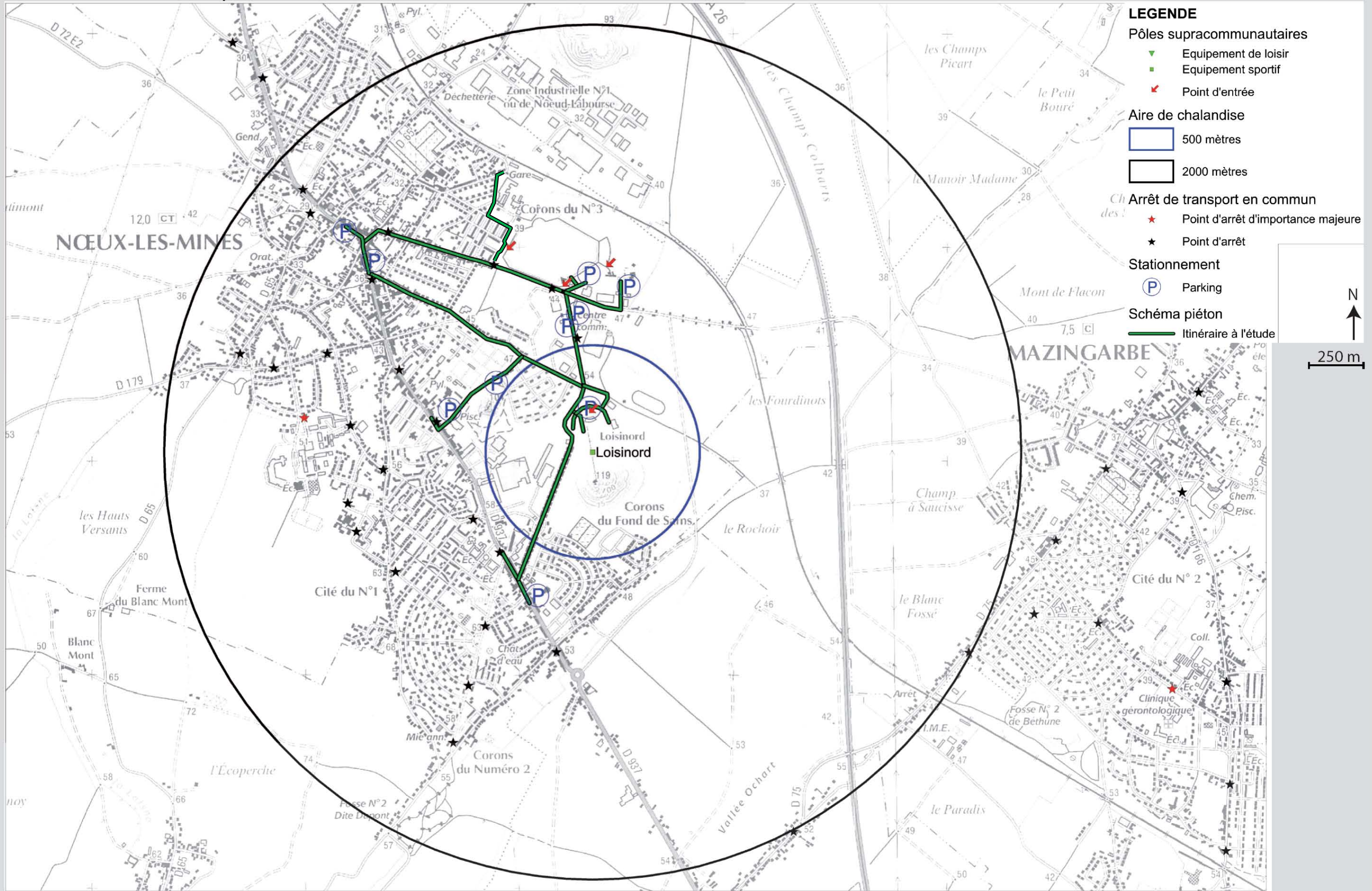
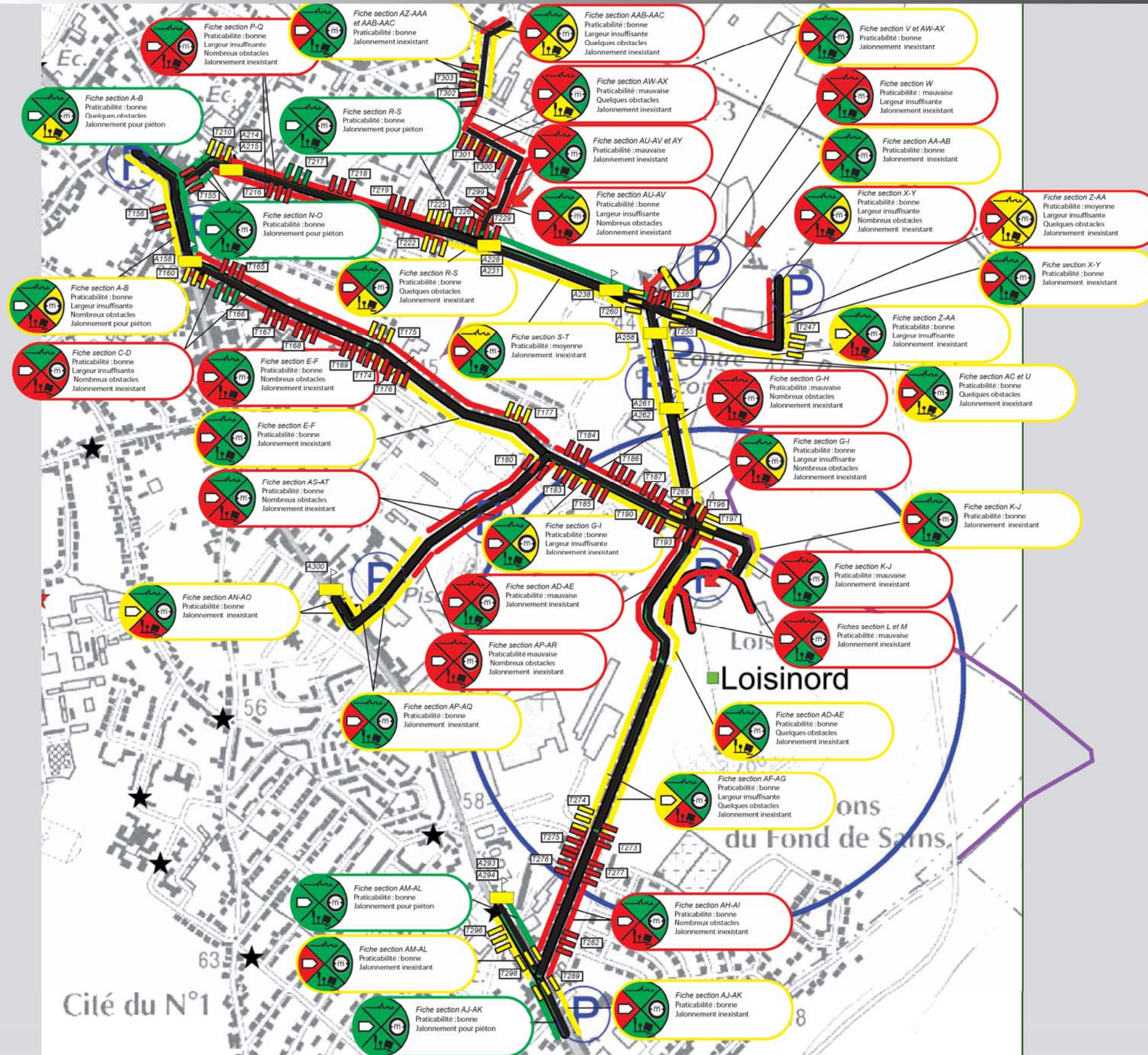


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site de Loisinord



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Veloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)

Cheminement praticable
 Cheminement moyen : revêtement à changer
 Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton

Largeur suffisante et faible pente
 Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
 Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)

Pas d'obstacles ou non gênants
 Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
 Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires

Jalonnement piéton existant vers le site
 Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
 Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 3 : 19/07/2012

0 250m

NORD

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Parc d'Ohlain

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

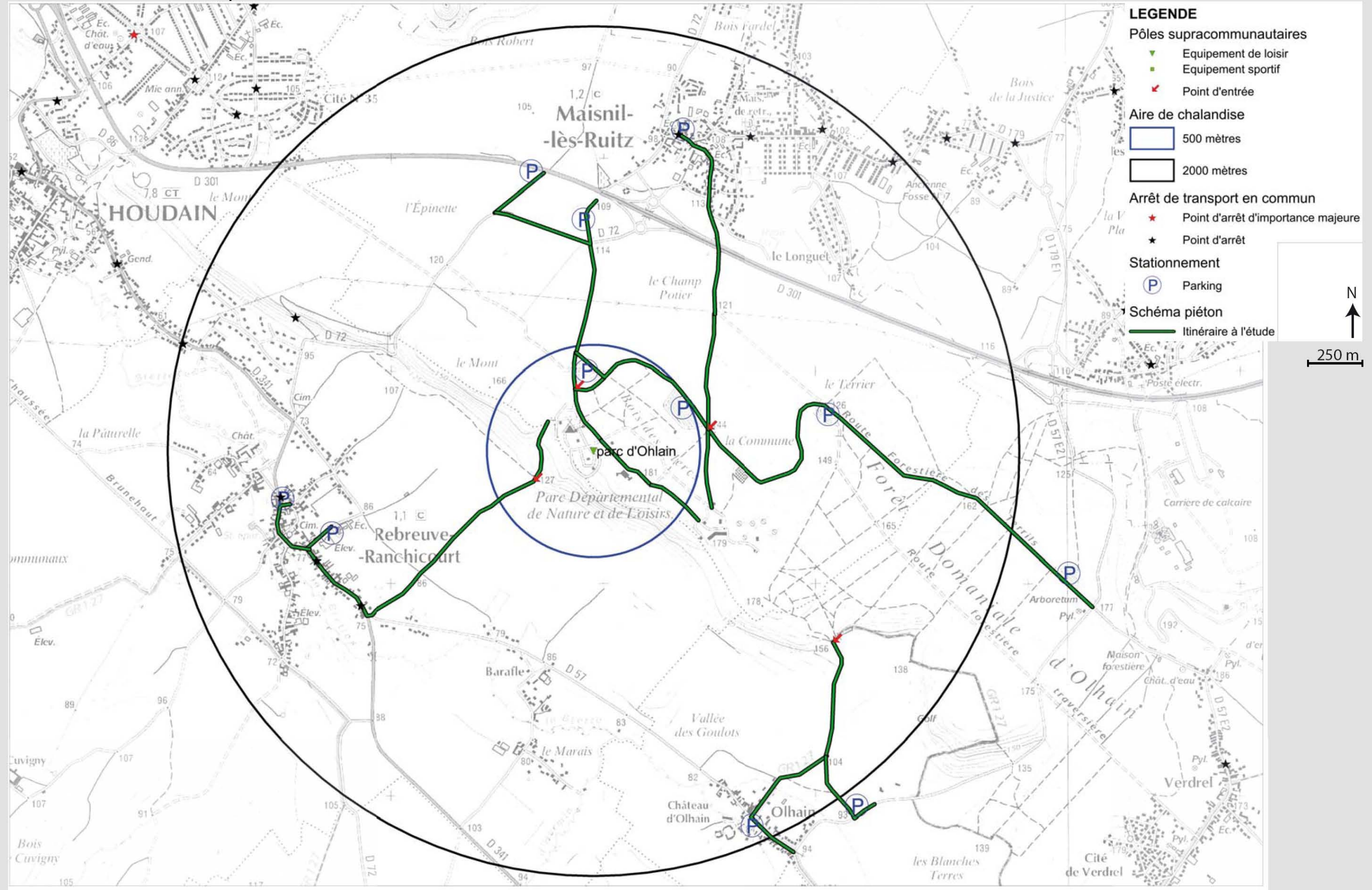
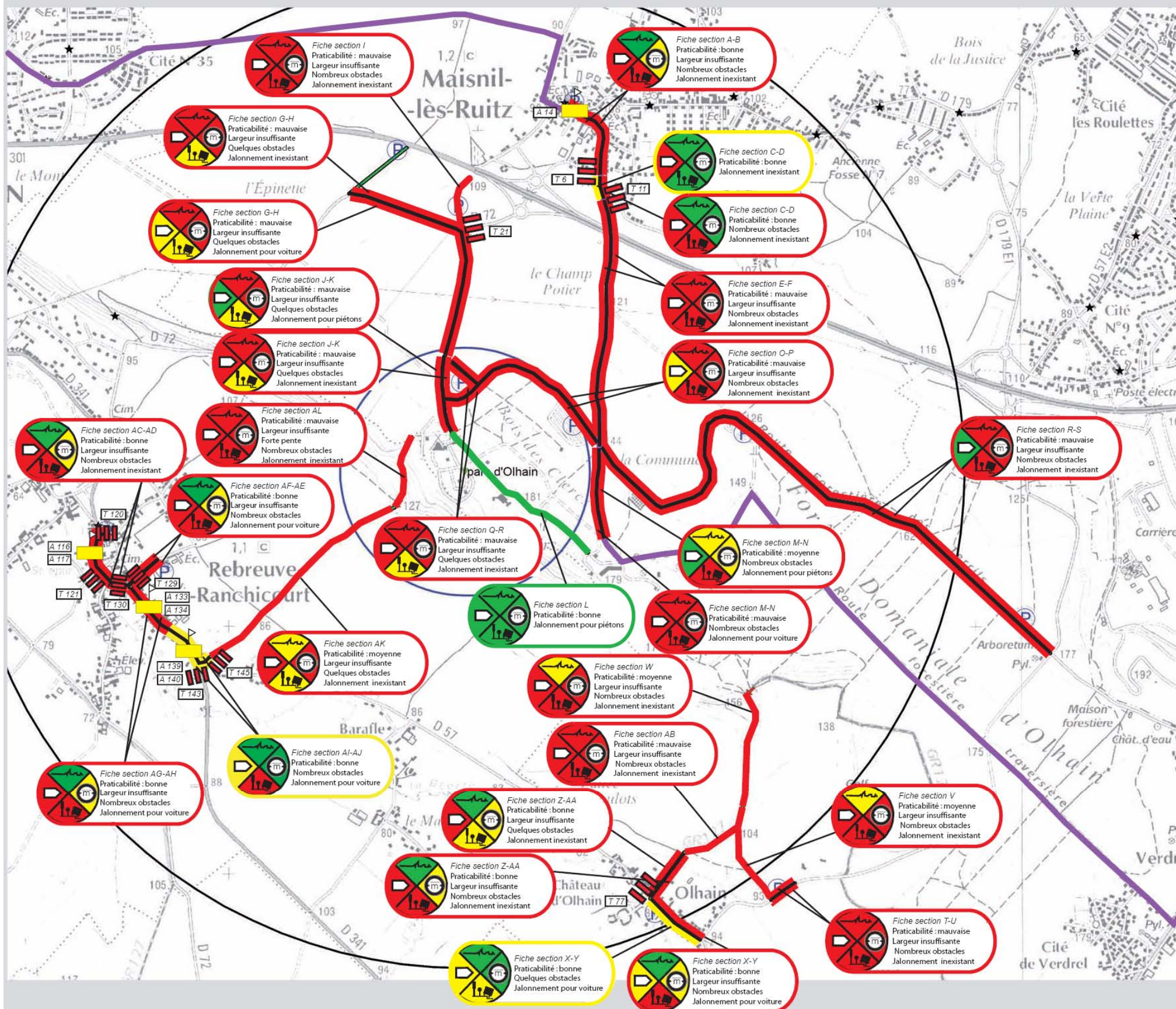


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Parc d' Olhain



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Par'ing
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 1 : 23/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Mémorial de Vimy

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

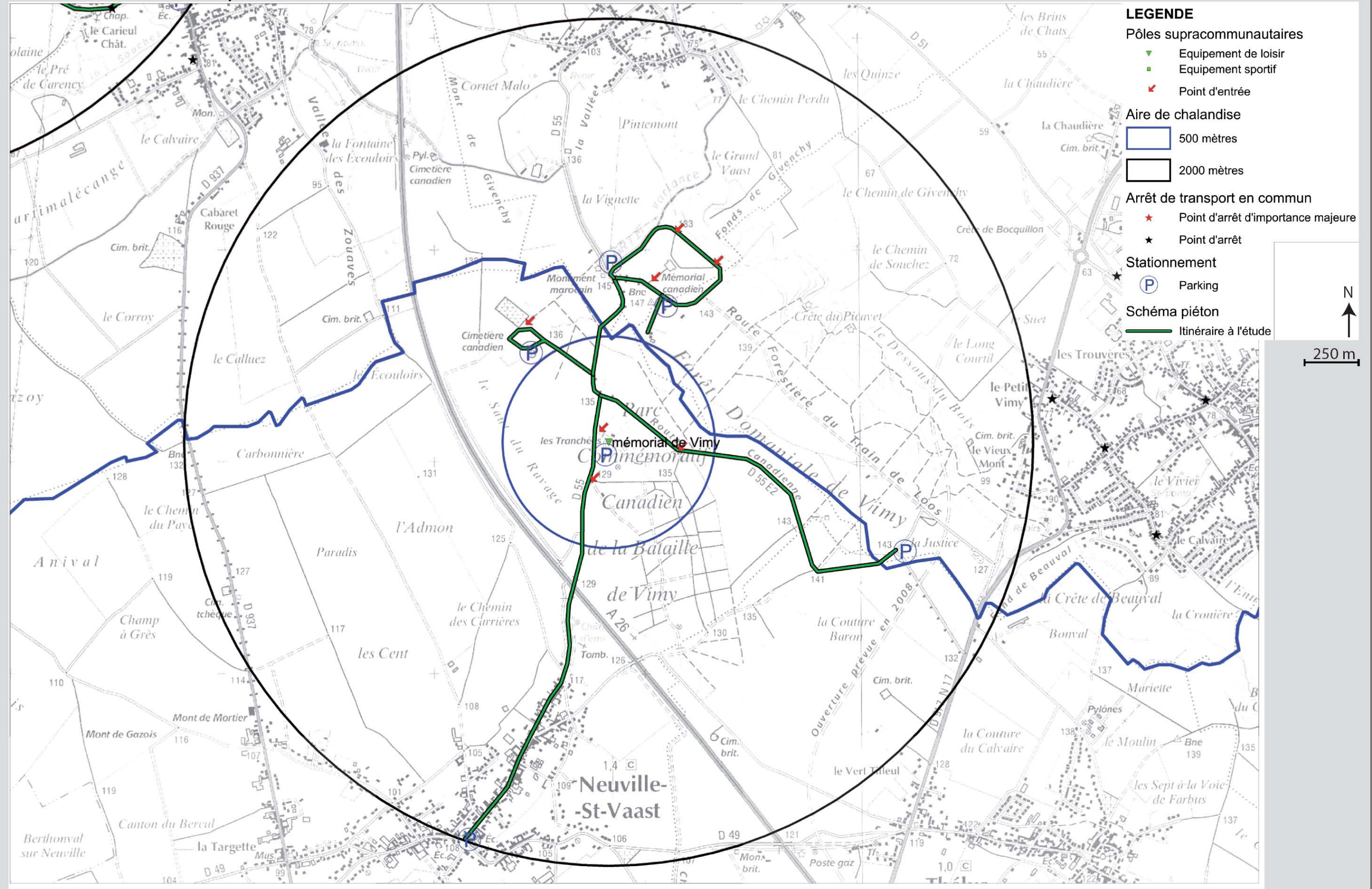
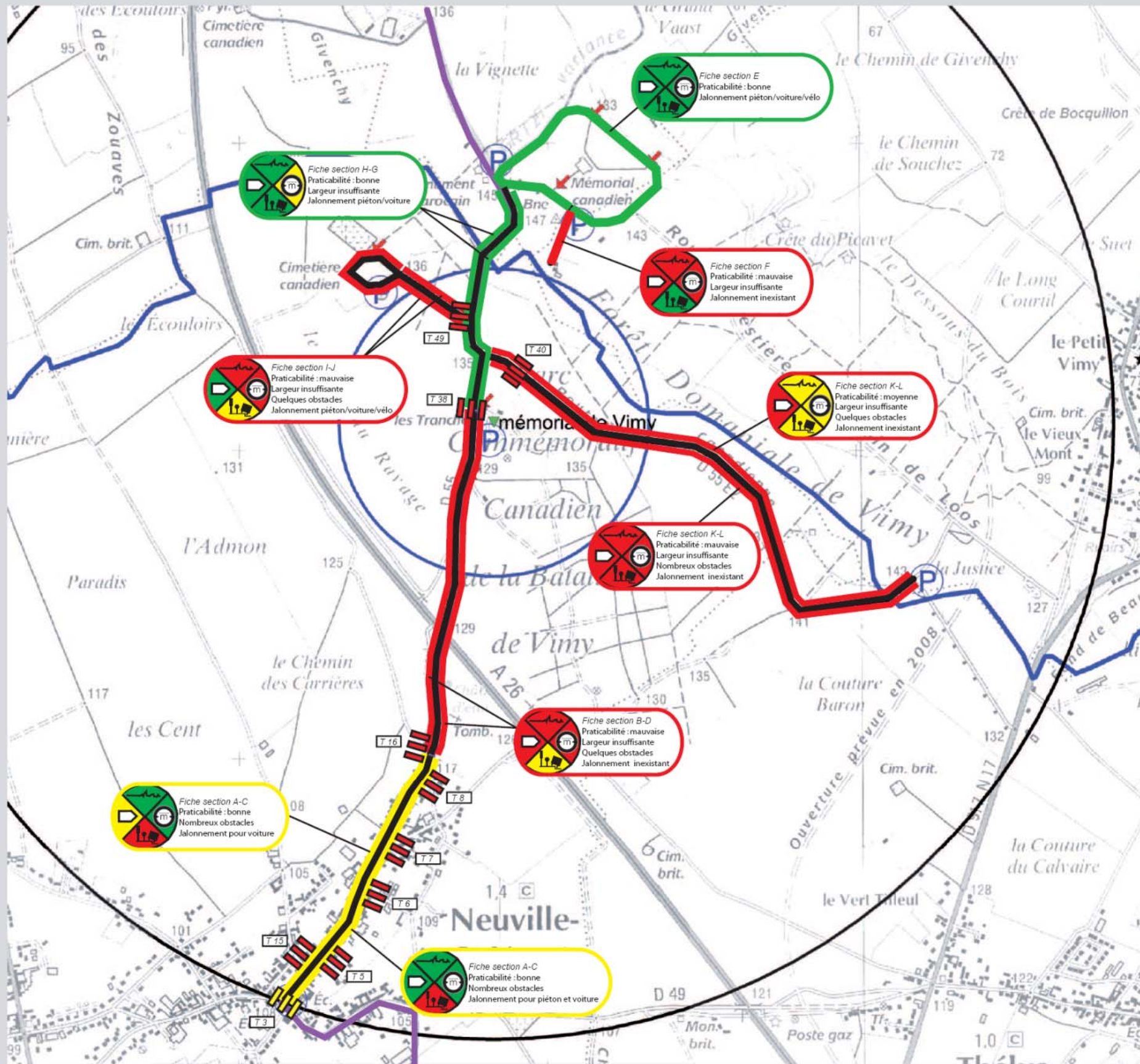


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Mémorial de Vimy



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (palliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (palliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Notre Dame de Lorette

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

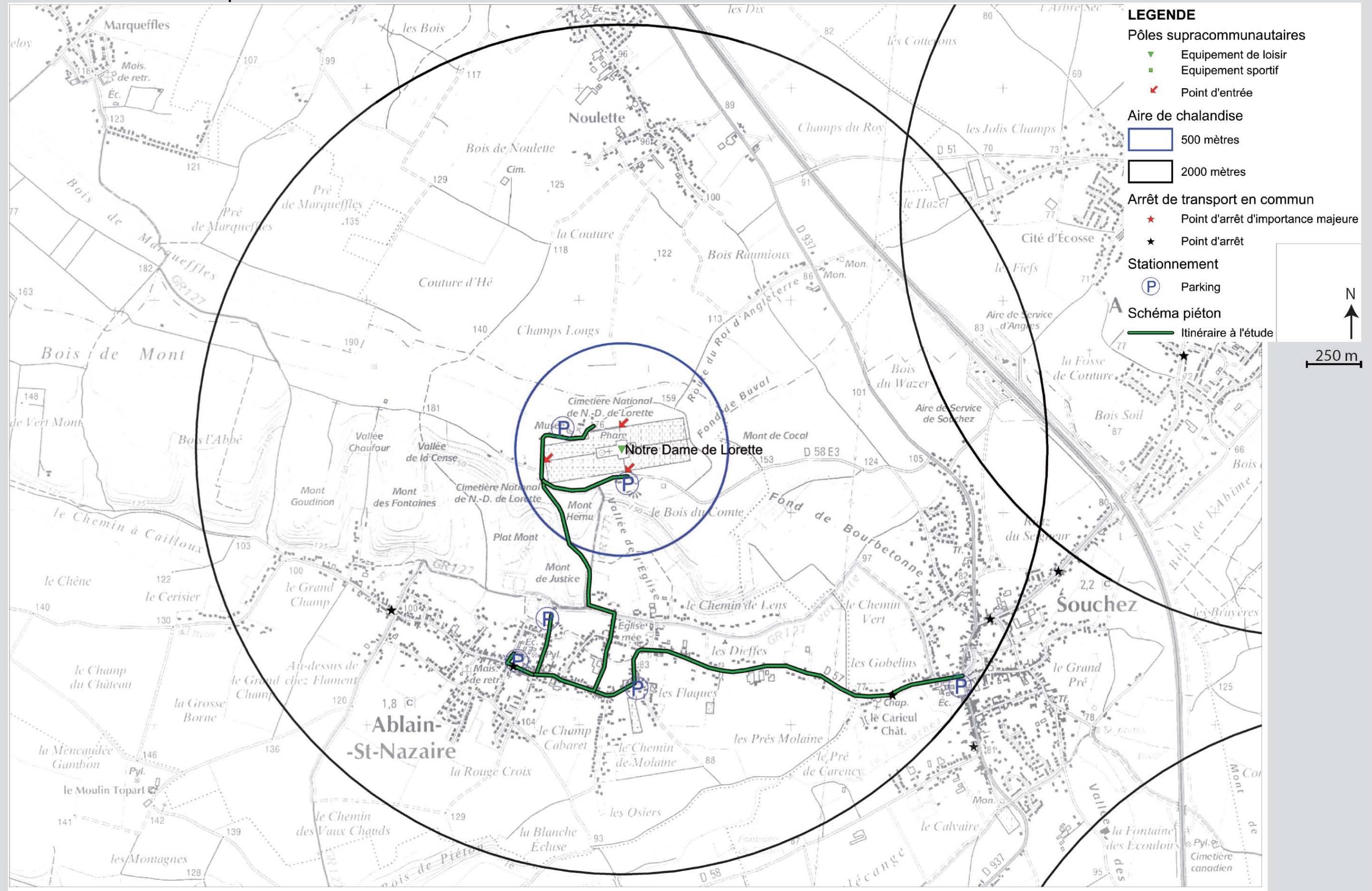
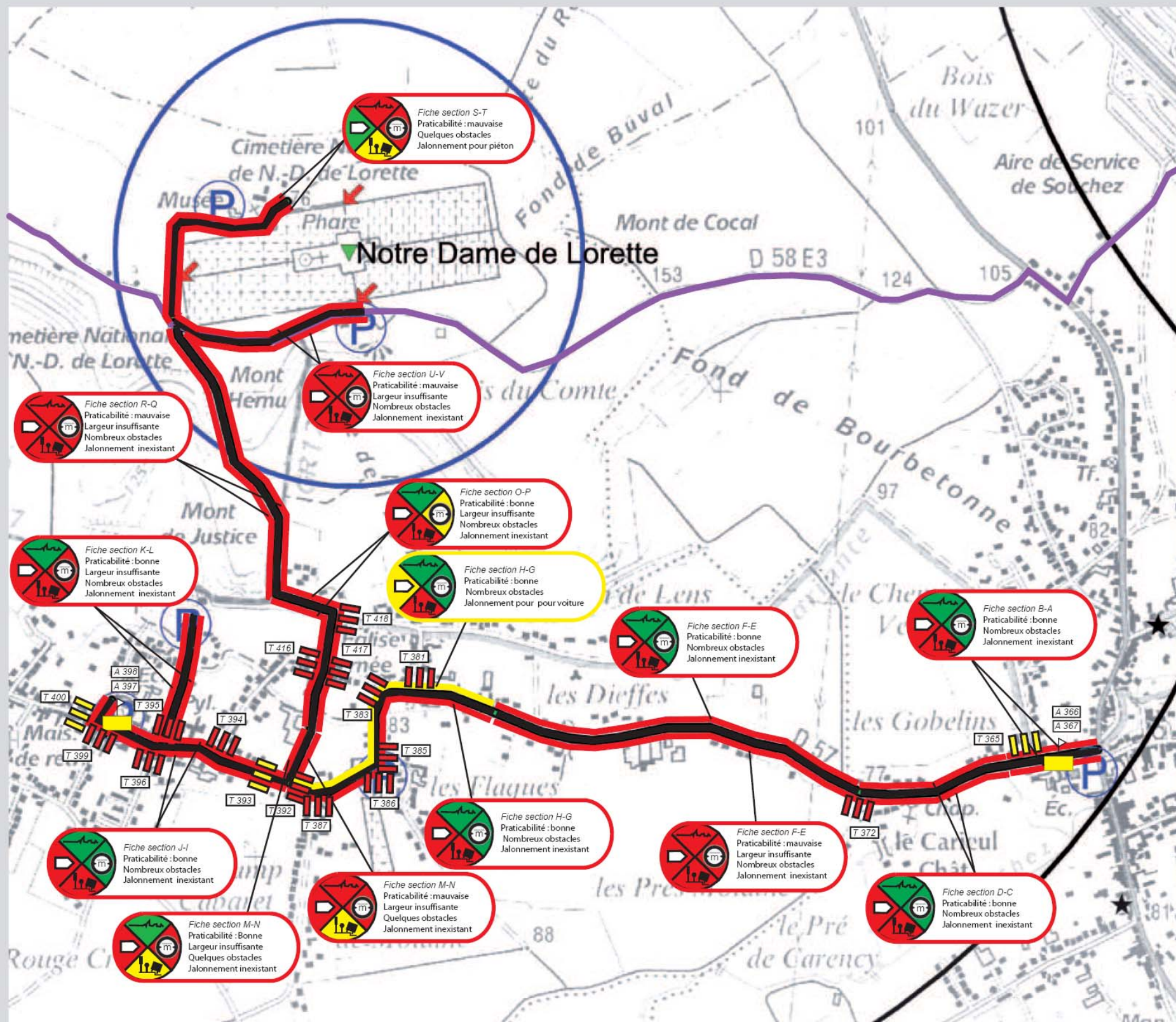


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site Notre Dame de Lorette



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)

Cheminement praticable

- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton

Largeur suffisante et faible pente

- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)

Pas d'obstacles ou non gênants

- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires

Jalonnement piéton existant vers le site

- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Stade Couvert Régional

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

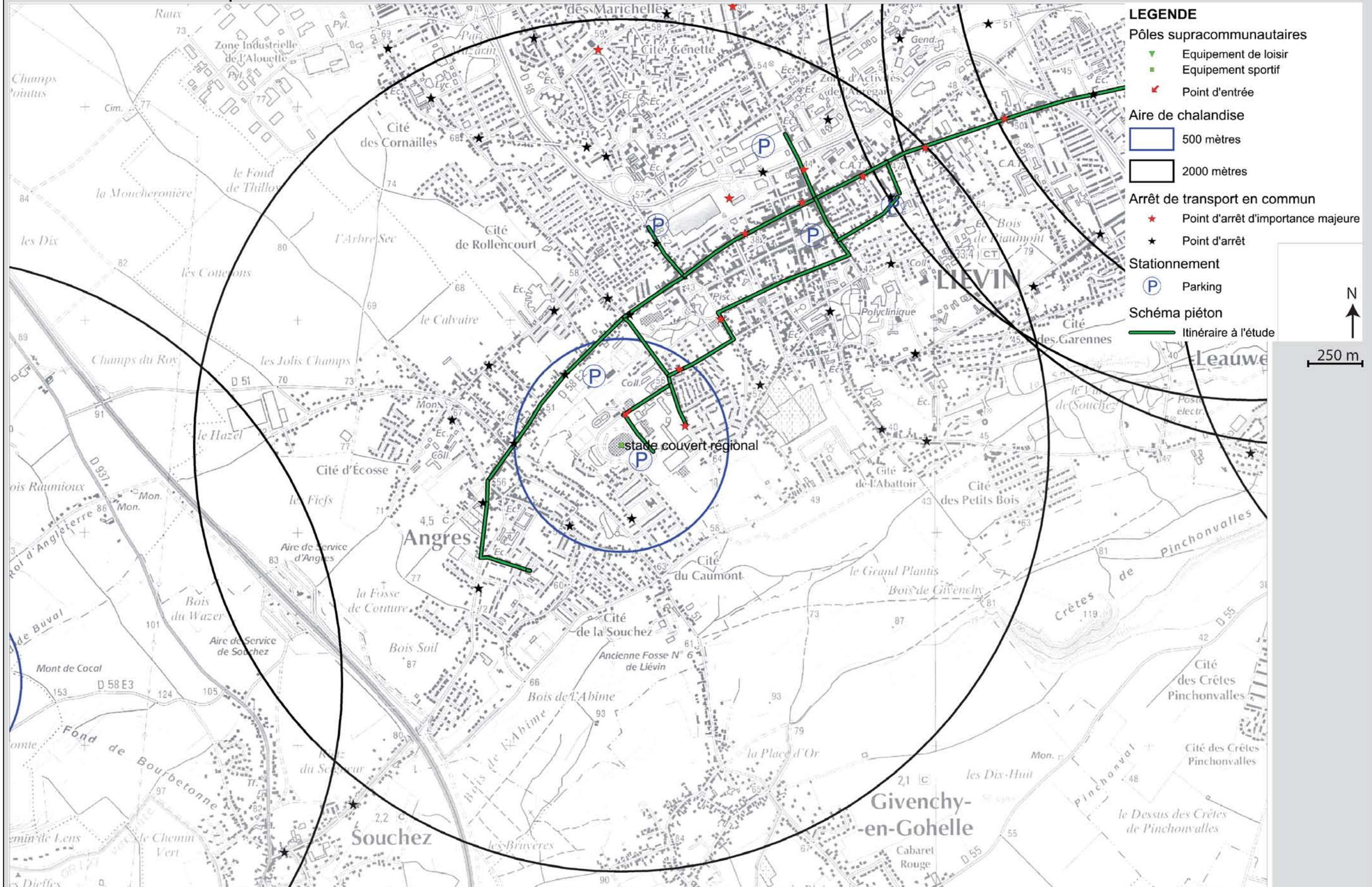
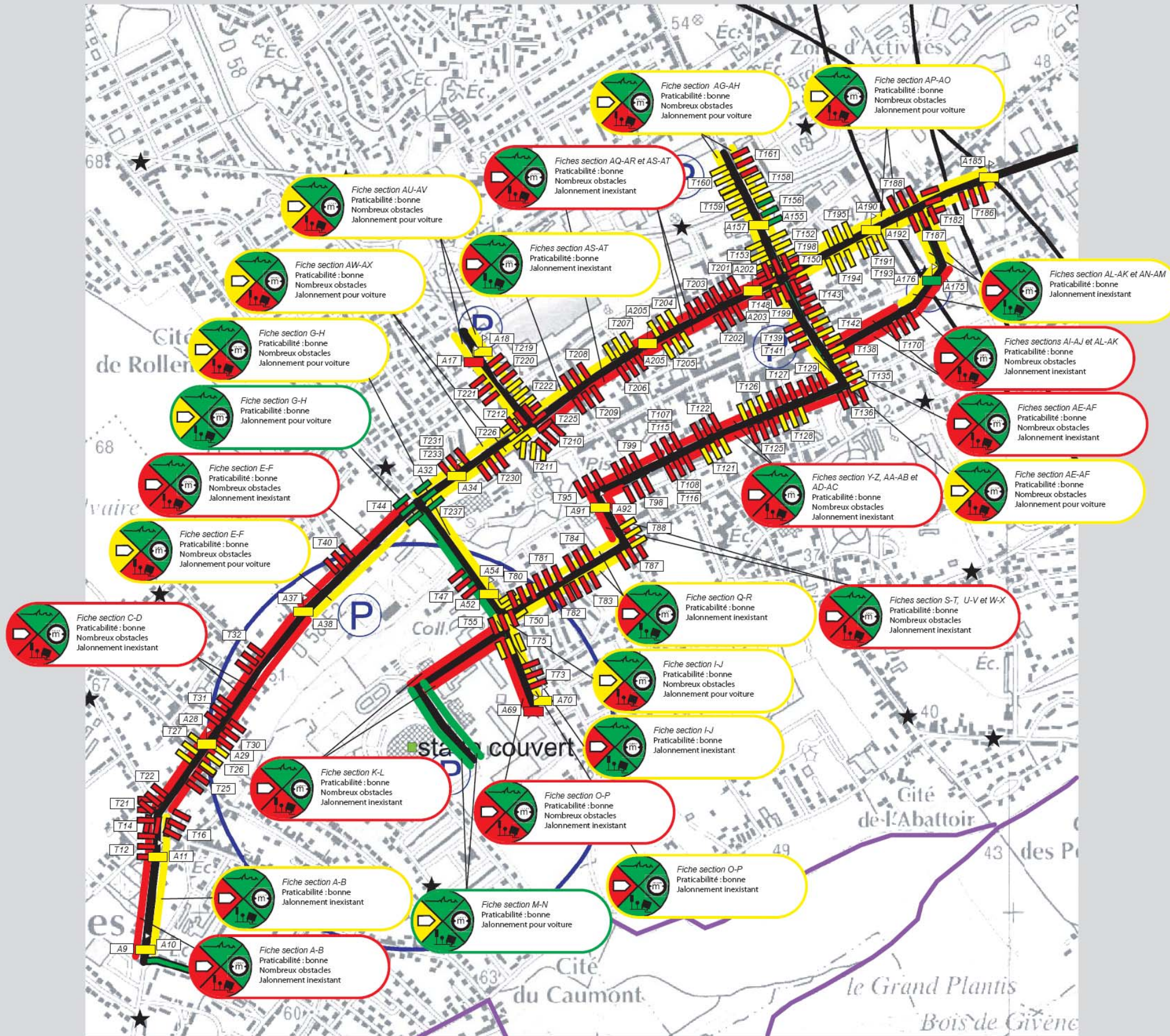


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Stade Couvert Régional de Liévin



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)

Cheminement praticable
 Cheminement moyen : revêtement à changer
 Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton

Largeur suffisante et faible pente
 Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
 Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)

Pas d'obstacles ou non gênants
 Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
 Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires

Jalonnement piéton existant vers le site
 Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
 Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

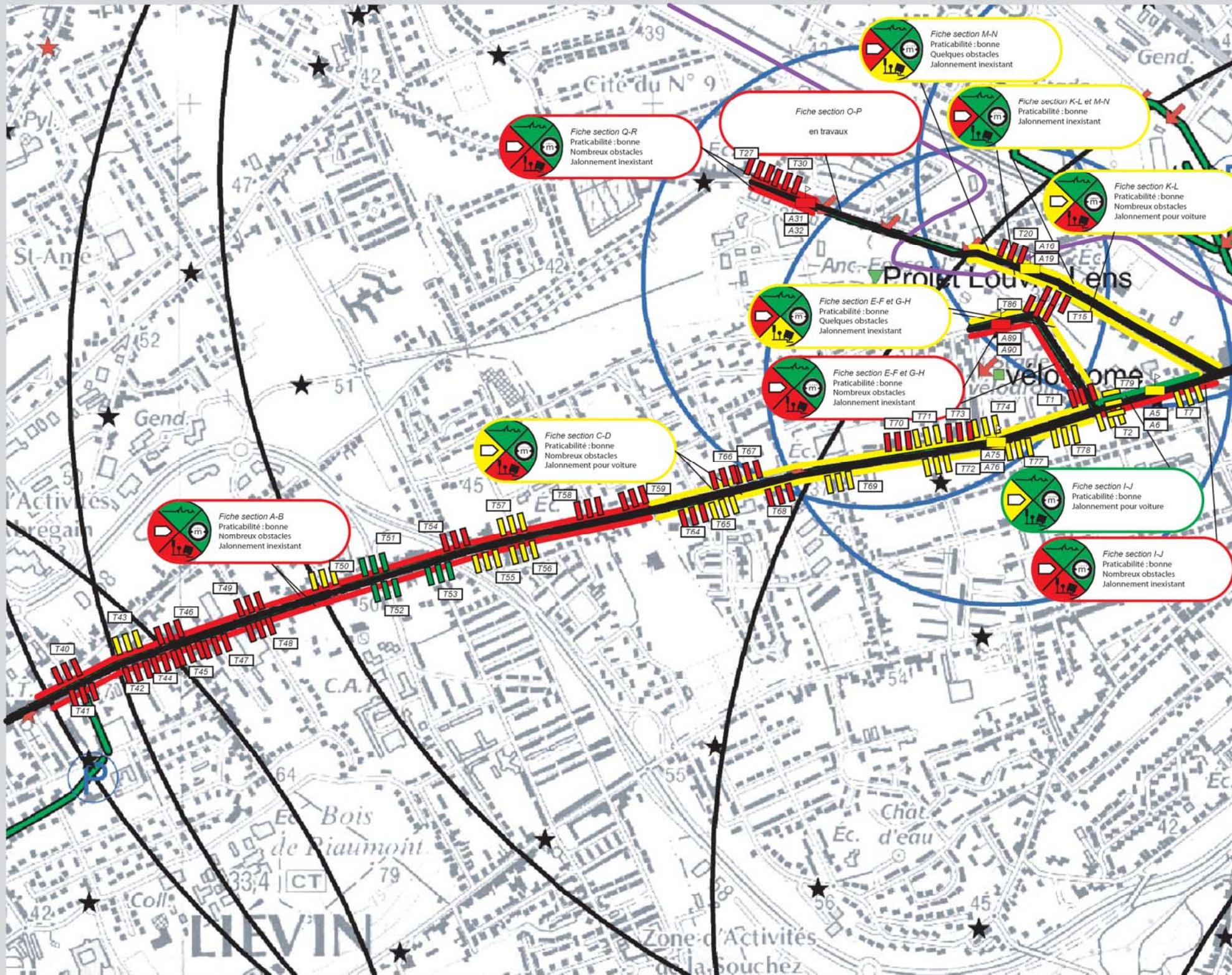
Stade Bollaert / Stade Vélodrome / Louvre Lens

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise



Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Vélodrome et du Louvre-Lens



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

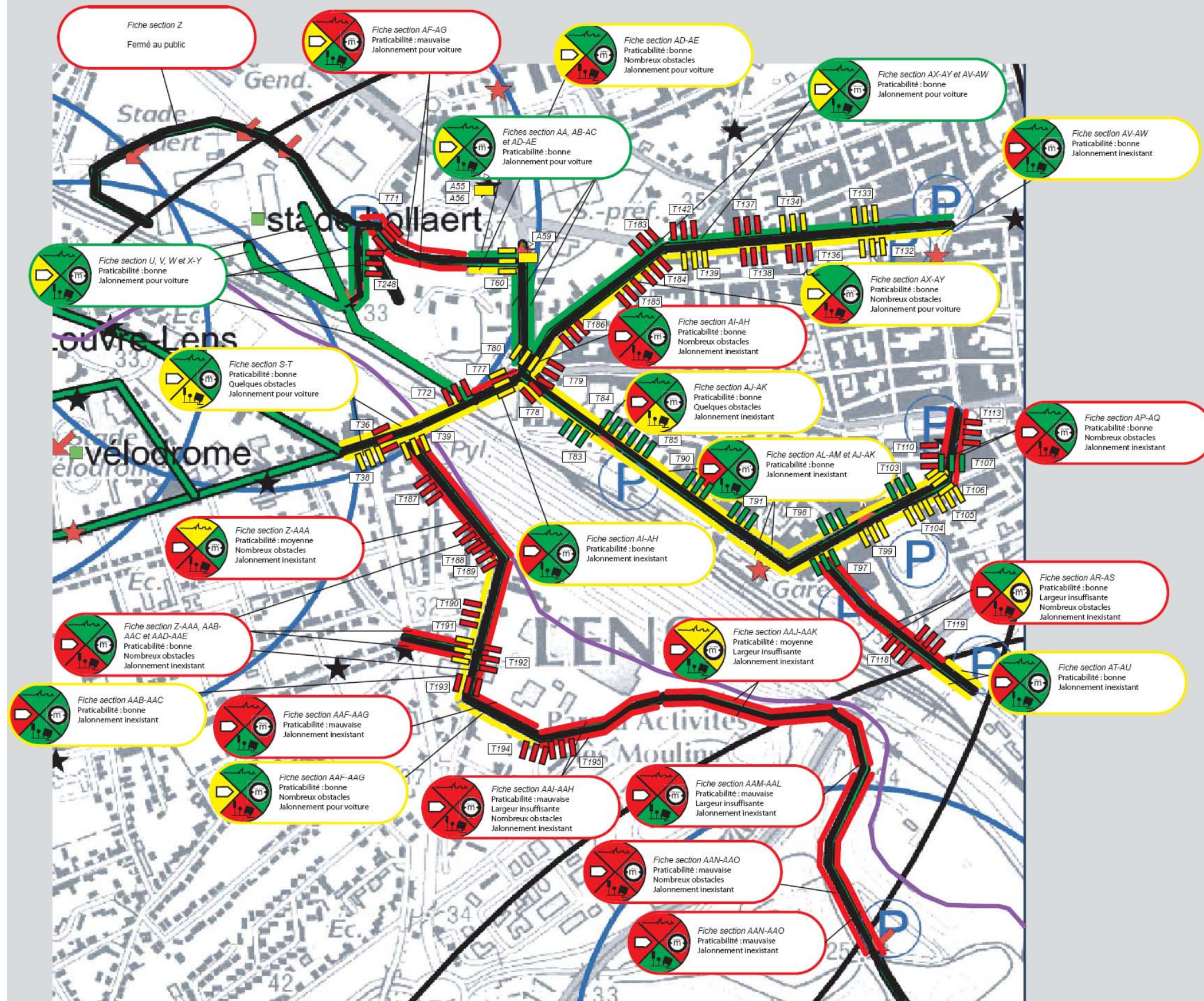
- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Stade Bollaert



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

NORD

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

La Glissoire et La Gaillette

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

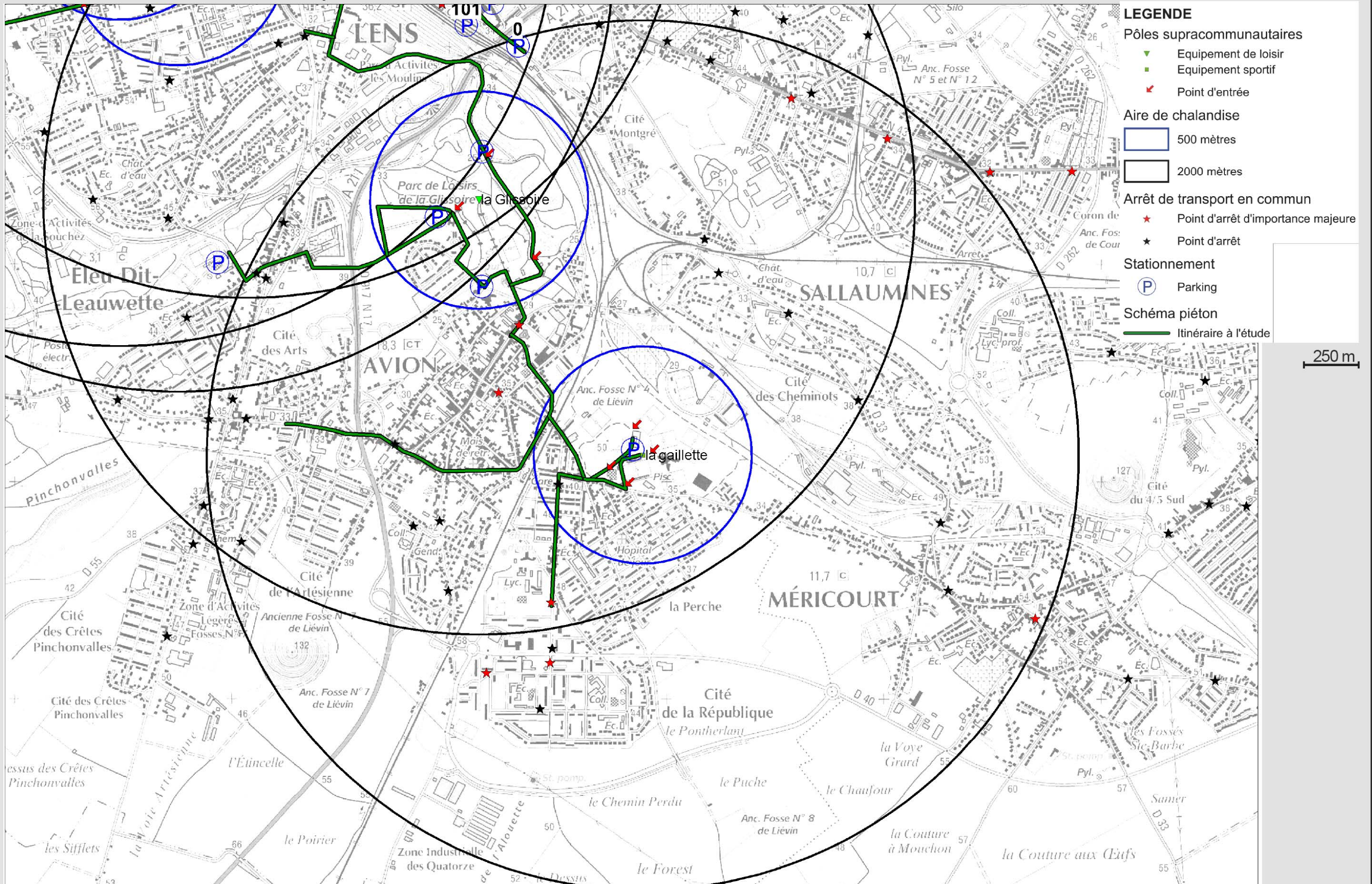
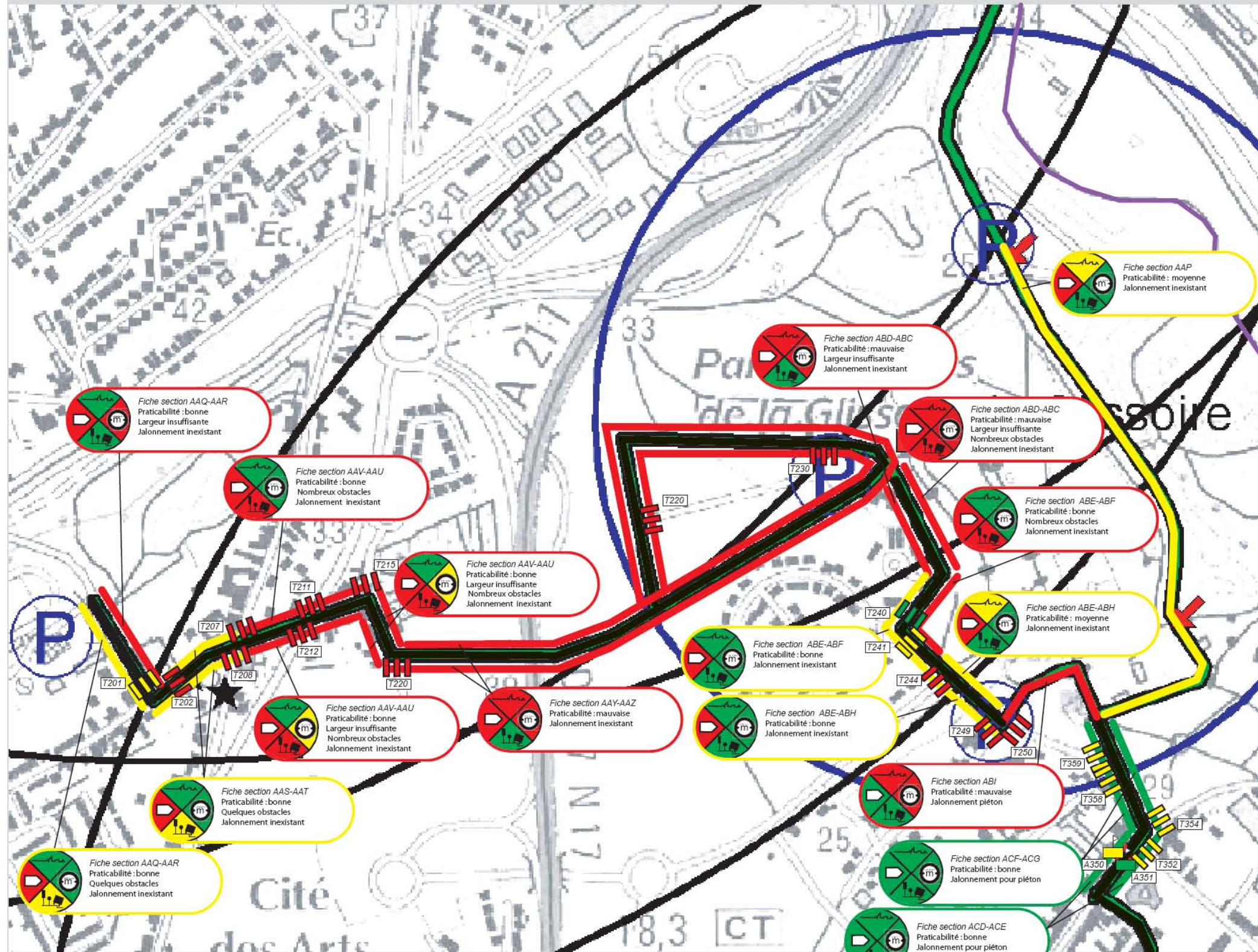


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site de La Glissoire



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

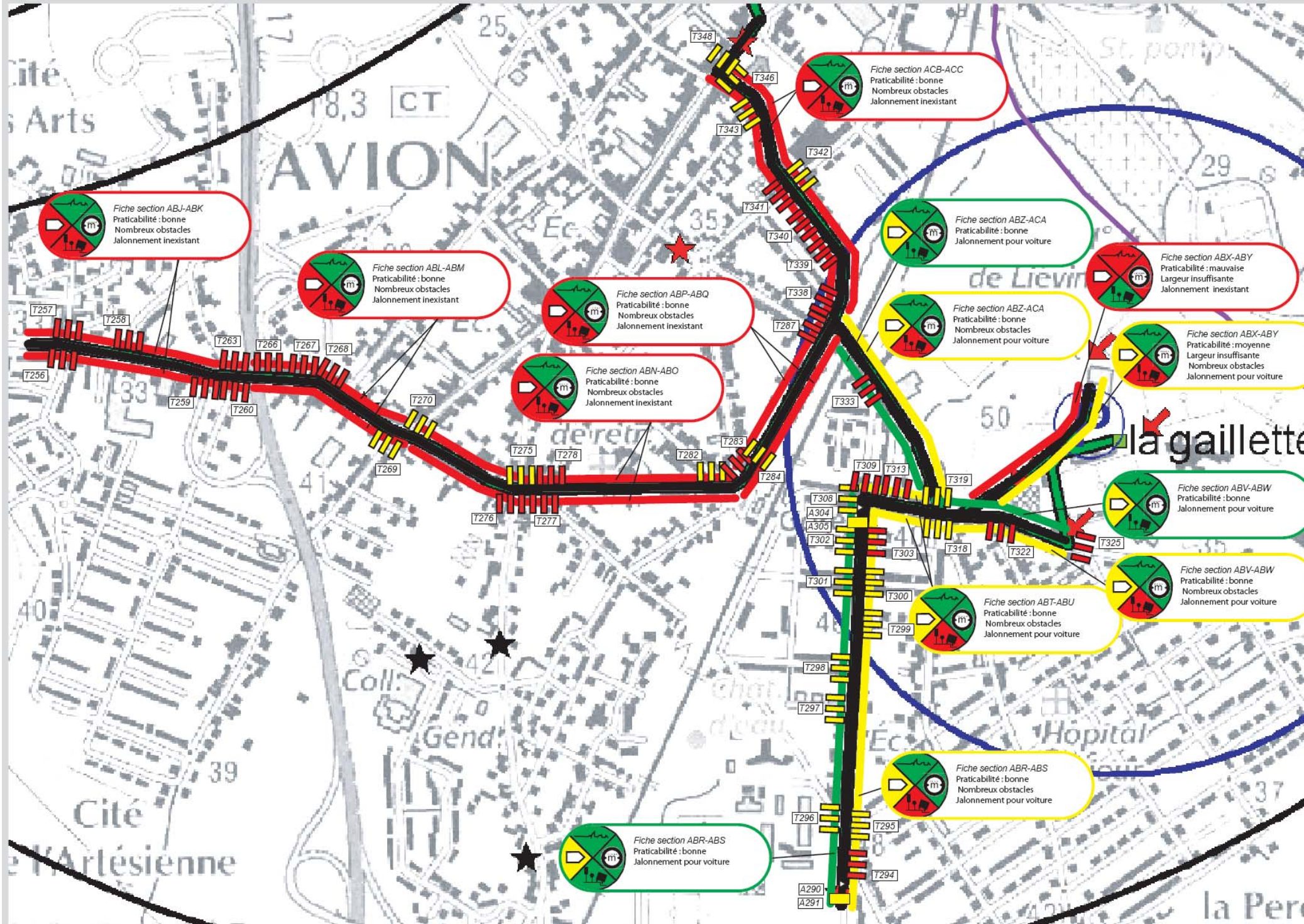
- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site de La Gaillette



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 2 : 23/04/2012

0 250m

NORD

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Parc des îles

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

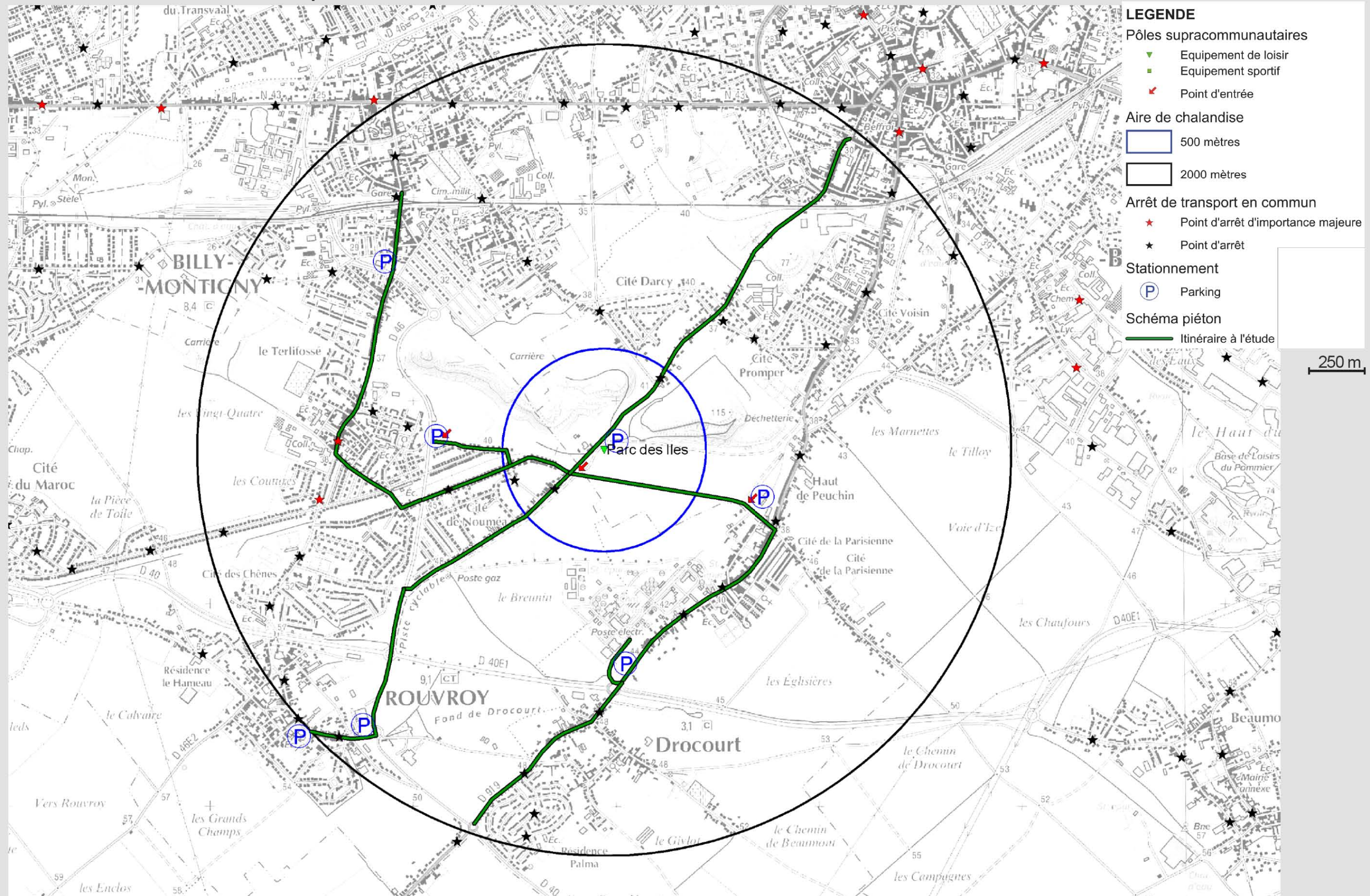
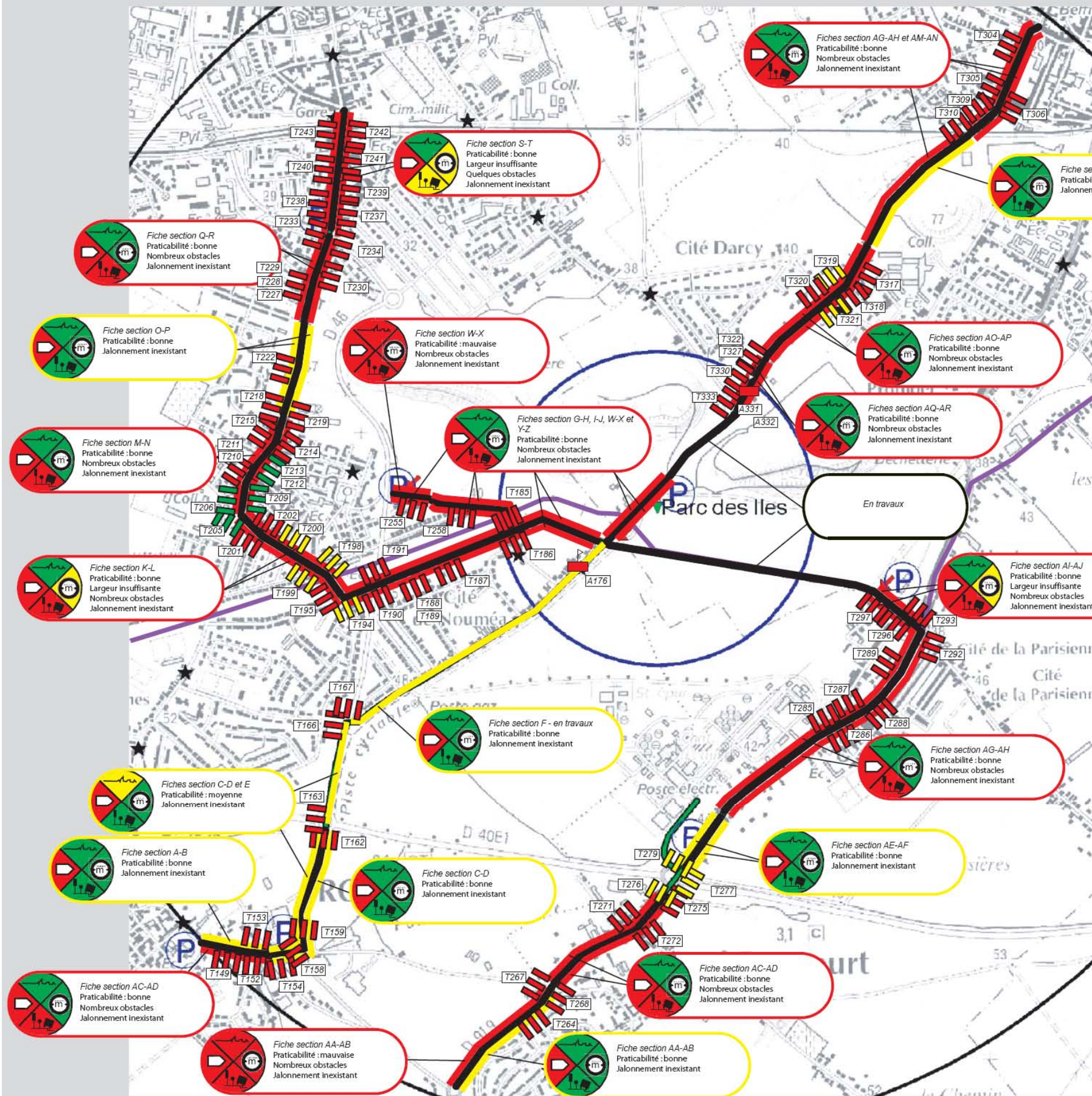


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Parc des Iles



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking
- Véloroute Voie verte existante ou en projet

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 1: 20/04/2012

0 250m

Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Carreau de fosse 9 / 9 bis

Etude des cheminements piétons dans l'aire de chalandise

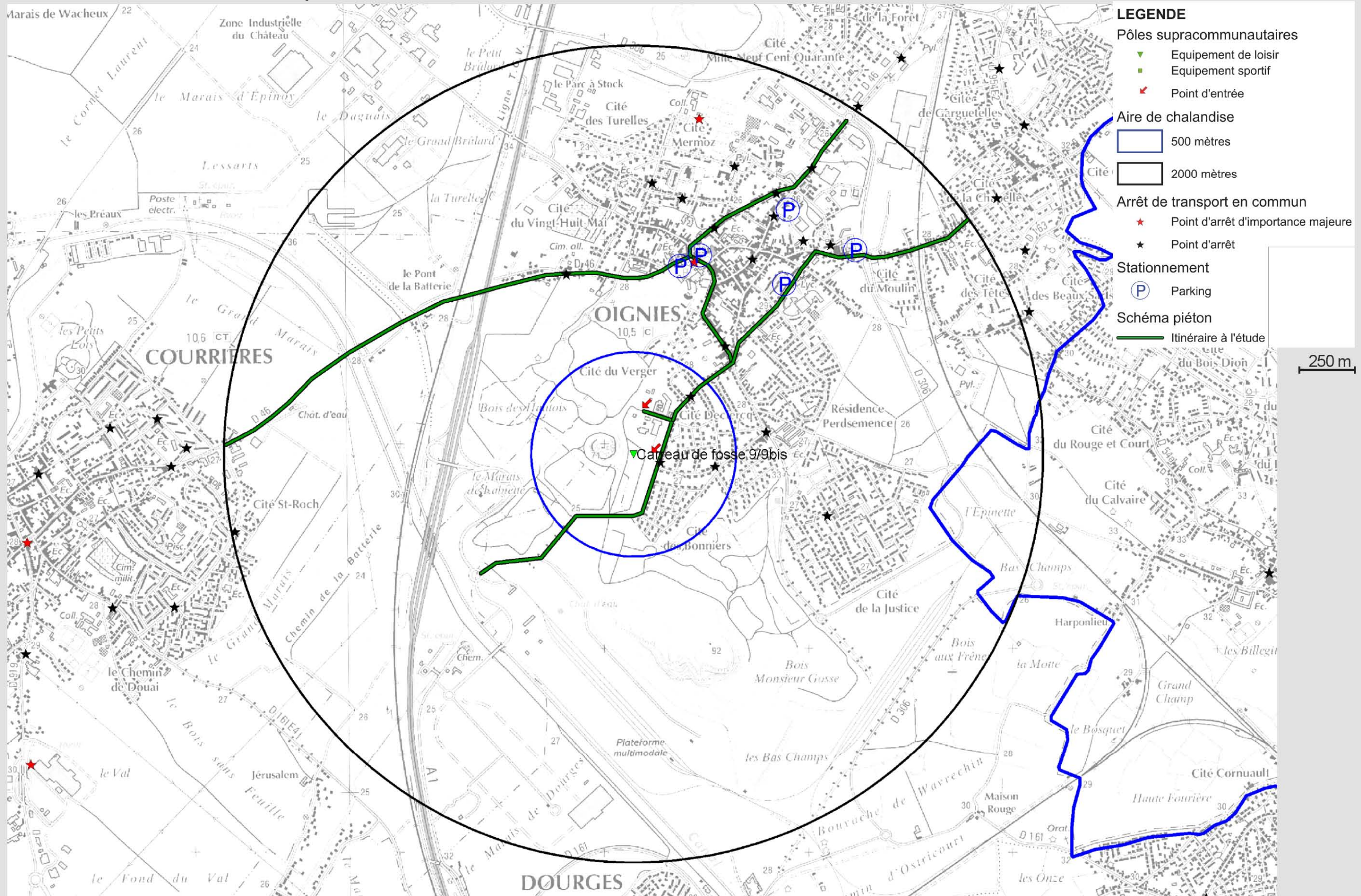
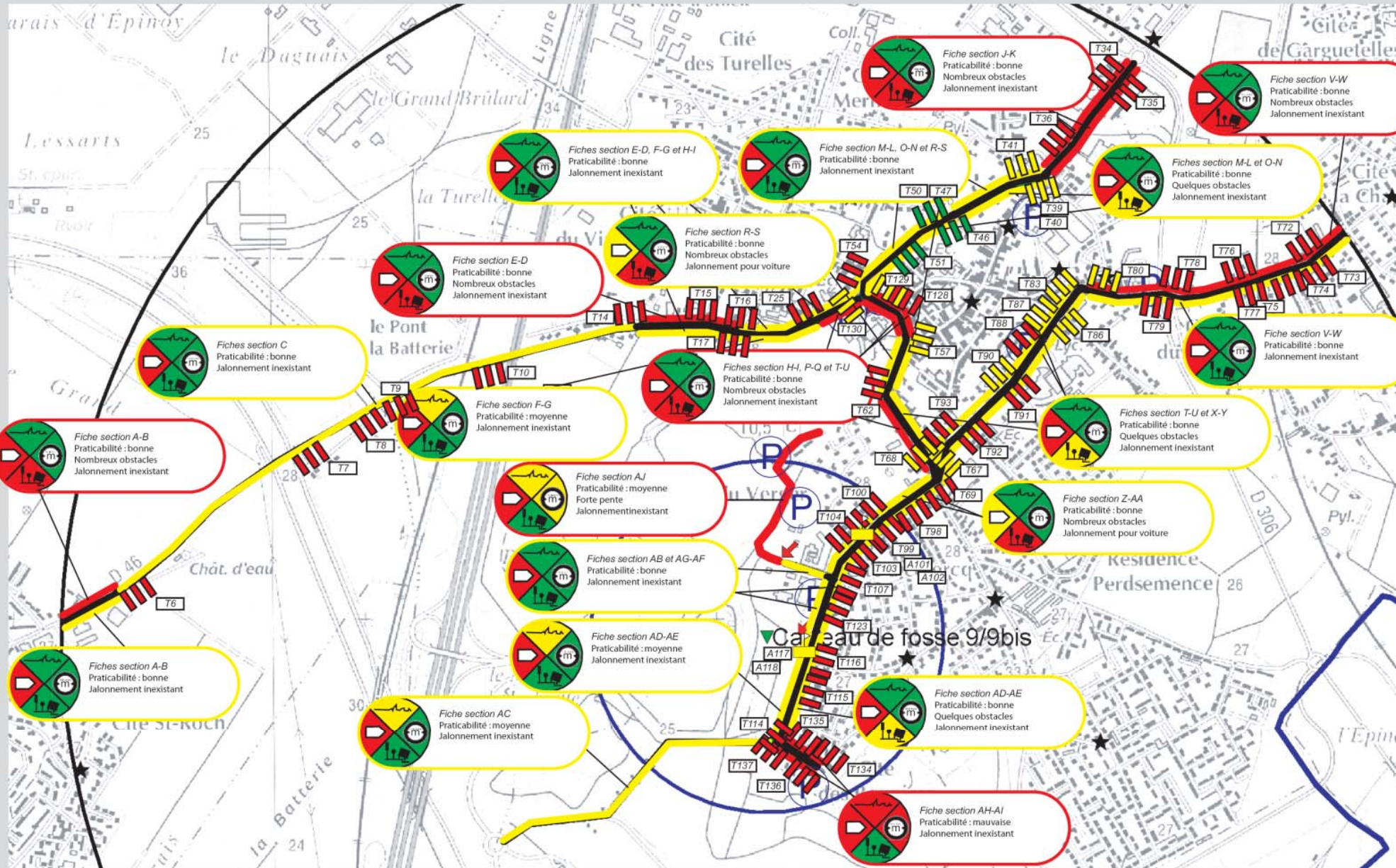


Schéma piéton du SMT Artois Gohelle

Synthèse pour le site du Carreau de Fosse 9/9bis



LEGENDE

- Pôle
- Point d'entrée
- Parking

Les sections d'itinéraires

- N° de fiche section correspondante
- Commentaires et remarques liées à la section
- Praticabilité de la section (type de cheminement / revêtement)
- Contraintes géométriques (pente, largeur)
- Obstacles sur la section
- Lisibilité de l'itinéraire (jalonnement)
- Cheminement praticable
- Cheminement moyen : revêtement à changer
- Cheminement impraticable : créer un cheminement piéton
- Largeur suffisante et faible pente
- Largeur suffisante et forte pente ou largeur insuffisante et faible pente : élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas de cheminement ou largeur insuffisante et forte pente : créer un cheminement piéton, élargir le cheminement, chercher une solution au problème de pente (paliers, itinéraire alternatif)
- Pas d'obstacles ou non gênants
- Quelques obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Nombreux obstacles : supprimer ou déplacer les obstacles permanents, contrôler et verbaliser les obstacles temporaires
- Jalonnement piéton existant vers le site
- Jalonnement voiture existant vers le site : créer du jalonnement piéton
- Pas de jalonnement vers le site : créer du jalonnement

Les traversées

- A sécuriser (marquage, débouché, îlot si voie large)
- A rendre accessible aux PMR
- Correcte
- Voir la fiche Les Traversées correspondant à la photo

Les arrêts de transport en commun

- A sécuriser (traversée piétonne, information à l'arrêt)
- A rendre accessible aux PMR
- Accessible
- Voir la fiche Les arrêts de transport en commun correspondant à la photo

Version 1 : 13/04/2012

0 250m